

Année 2021- 2022

Circulaire de rentrée 2021

A tous les parents de l'école,

Ces quelques semaines de repos, de détente vous ont, je l'espère, régénérés pour aborder dans de bonnes conditions cette nouvelle année scolaire.

Après une année 2020/2021 marquée par des restrictions sanitaires et un confinement de quelques semaines, aux conséquences multiples, nous souhaitons aborder cette nouvelle année avec sérénité et optimisme.

Ces quelques pages vous permettront de préparer la rentrée au mieux.

Le projet commun à l'ensemble de l'école aura, cette année, pour thème : « **Exprimons-nous !** ». Nous souhaitons en effet mettre en avant les différentes formes d'expression possibles. Nous voulons permettre aux élèves de s'exprimer à travers différents champs disciplinaires (la danse, le théâtre, la peinture, l'écriture...). Des représentations ou des expositions vous permettront de découvrir les travaux réalisés.

Nous ne manquerons pas, tout au long de l'année et notamment lors des réunions de classe qui auront lieu en septembre ou octobre, de vous informer sur ce projet ou les autres thématiques qui vont se vivre lors de cette nouvelle année.

Il est important que vous preniez le temps de lire cette circulaire. En effet, elle contient un grand nombre d'informations et reprend les règles de la vie collective qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

Toute la communauté éducative de l'école se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée, en particulier aux enfants qui vont vivre leur première année scolaire dans l'établissement.

Christophe DURAND
Chef d'établissement.

Calendrier scolaire

Arrêté par
Monsieur
l'Inspecteur
d'Académie

Pré-rentrée des professeurs	Vendredi 27 août 2021
Portes ouvertes	Mardi 31 août 2021 (16h30-18h00)
Rentrée élèves	Jeudi 2 septembre 2021
Toussaint	Vendredi 22 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021
Noël	Vendredi 17 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022
Hiver	Vendredi 4 février 2022 au lundi 21 février 2022

Année 2021- 2022

Printemps	Vendredi 8 avril 2022 au lundi 25 avril 2022
Vacances d'été	Mardi 5 juillet 2022 (à confirmer)

Deux samedis matins seront travaillés dont celui correspondant à l'arbre de Noël, le samedi 4 décembre. La date du second sera définie ultérieurement.

Structure pédagogique

Effectifs

Pour cette nouvelle année, nous compterons **270 élèves** dans notre établissement, répartis en 11 classes. Nous serons 16 enseignants et 7 personnels de service à travailler dans l'établissement.

Chef d'établissement : Christophe DURAND

CM2	Anthony CHAILLOU
CM1-CM2	Florine POTIER (3/4 tps) Mardi - Jeudi - Vendredi Sonia MIELOT (1/4 tps) lundi
CM1	Pascaline POPE (1/2tps) Jeudi - Vendredi Johanna FOUCAUD (1/2tps) Lundi - Mardi
CE2	Karine AUVINET (3/4 tps) Lundi - Mardi - Vendredi Sonia MIELOT (1/4 tps) Jeudi
CE1-CE2	Eva OUVRARD (1/2tps) Lundi - Mardi Christine FANTINATO (1/2tps) Jeudi - Vendredi
CE1	Bénédicte COUTANCEAU Lundi-Mardi Quentin DEBELLOIR Jeudi-Vendredi
CP	Anne JAUNET (3/4 tps) Mardi-Jeudi-Vendredi Quentin DEBELLOIR (1/4 tps) Lundi
GS-CP	Isabelle RUGGIERO
MS-GS	Marielle ESCARCEGA
PS-MS	Delphine DAVID

Année 2021- 2022

TPS-PS	Emmanuelle ROUX (3/4 tps) Lundi-Mardi-Jeudi Sonia MIELOT (1/4 tps) Vendredi
---------------	--

Regroupement d'adaptation : Isabelle GRATON

Personnel O.G.E.C-ASEM : Laurence FOURNIER (+ secrétariat tous les après-midis) / Marie-Line DUGAST-BOUFFANDEAU / Violaine BUET / Mallory BRANCHU/ Flavie GOURDON (en apprentissage)
2 Auxiliaires de vie scolaire.

Direction de l'école

Pour rappel, j'assurerai à la fois la direction de l'école St JOSEPH (11 classes) et celle du nouveau collège Mère TERESA (3 classes). Des délégations de direction seront assurées dans chacun des établissements. Pour l'école, Isabelle RUGGIERO aura cette délégation.

Voici mon temps de présence dans ces deux établissements :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil (8h00-9h00)	Collège	Ecole	Collège	Ecole	Collège
Journée	Ecole	Collège		Ecole	Collège

Si vous souhaitez me rencontrer, n'hésitez pas à prendre un rdv à l'adresse suivante :
direction@bouffere-stjoseph.fr

Fiche de renseignements et fiche sanitaire

Vous avez reçu et complété la fiche de renseignements et la fiche sanitaire en juin dernier.

Si des modifications ont lieu lors de l'année, n'hésitez pas à nous le signaler par le cahier de liaison ou par mail secretariat@bouffere-stjoseph.fr (Contact : Laurence FOURNIER) et sur le mail de l'enseignant concerné.

Règles du Vivre ensemble

Les élèves doivent **le respect à toute personne** intervenant dans le cadre de l'école : enseignants, catéchistes, personnel de service, intervenant pour des activités en classe, en sport, dans la cour, en sorties...

Les élèves se doivent mutuellement respect. Ils doivent prendre conscience des impératifs de la vie en collectivité et éviter toute violence physique ou verbale, propos racistes, grossièretés...

Les sanctions d'ordre scolaire sont laissées à l'appréciation de l'équipe enseignante.

Les élèves doivent **respecter les locaux et le matériel scolaire** mis à leur disposition. L'école se réserve le droit de demander aux parents le remboursement des dégâts commis.

Année 2021- 2022

Le règlement intérieur de l'école a été actualisé pour cette rentrée. Il se trouve dans le cahier de liaison de chaque enfant. Merci d'en prendre note et de le signer **pour le jeudi 9 septembre.**

Ce règlement reprend des informations concernant :

Les horaires

Les absences

La prise de médicaments

La catéchèse

La communication familles-école

Le respect des personnes et des biens

Les parents dans l'école

Les associations de parents : les parents qui le désirent ont la possibilité de participer activement à la vie de l'école en entrant dans l'une des deux associations :

OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) : association qui gère les moyens financiers de l'école. Présidente de l'association : Mme Sabrina Berdayes /Contact : ogec.bouffere@gmail.com

APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) : association qui représente les familles et participe à l'animation de l'école. Présidente de l'association : Mme Mélanie Sarciaux /Contact : apel.bouffere@gmail.com

Une communication de ces associations est assurée auprès des familles par mails ou par courriers.

Comme tous les ans, les parents peuvent être sollicités pour des animations et projets : accompagnement pour les sorties scolaires, arbre de Noël, kermesse, aide aux matinées travaux, temps de catéchèse...
L'assemblée générale de ces associations aura lieu en novembre.

Services « péri »scolaires

Restaurant scolaire

Celui-ci est géré par une association (ARSB). Il est situé rue des Lavandières. Le restaurant scolaire est dirigé par Mme Anita Prou.

Tel : 02 51 34 68 55

Mail : arsb.bouffere.85@gmail.com

Périscolaire

L'accueil périscolaire est organisé par l'association « Pitchounes et Compagnie ». La responsable de l'accueil est Mme Amandine Fruchet.

Tel : 02 51 09 23 12

Mail : contact@pitchounesetcompagnie.fr

Transport scolaire

Un service de transport organisé par **ALEOP Vendée** assure le ramassage des élèves éloignés du bourg.

Tel : 02.51.31.15.75 / Site internet : <https://aleop.paysdelaloire.fr/vendee>

Année 2021- 2022

Assurances

L'assurance scolaire ou extra-scolaire (pour notre établissement : **la Mutuelle Saint Christophe**) intervient en complément de la CPAM ou de la MSA. Elle garantit des indemnités contractuelles en cas d'accident corporel survenant à l'élève. Cette garantie est acquise tous les jours de l'année (temps scolaire, week-end et vacances). Le document présentant ces garanties vous a été envoyé en juin. Il n'est donc plus nécessaire de nous joindre une assurance en début d'année car **notre contrat couvre tous les élèves de l'établissement.**

Cette assurance ne couvre pas la responsabilité civile. La responsabilité individuelle de l'élève peut être reconnue (dégradation de matériel, accident causé à un tiers,...). C'est votre assurance contrat responsabilité civile familiale qui intervient alors.

Catéchèse

Notre école catholique est impliquée dans **la mission de l'Eglise**. La pastorale est un axe essentiel de notre projet éducatif. La catéchèse proposée donne les connaissances pour comprendre la Bible, la vie du Christ et des croyants. L'école ne peut pas « renoncer » à la liberté de proposer et d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne.

Pour respecter les consciences, ce temps n'est pas obligatoire.

- **Pour les plus jeunes**, (PS au CP) des temps d'éveil à la Foi seront proposés en fonction des fêtes chrétiennes.

- **Pour les CE et les CM** : Les élèves vont devoir choisir dans quelques jours entre la catéchèse et la culture chrétienne.

Ainsi, que votre enfant et vous fassiez le choix de l'engagement à la catéchèse ou non, nous vous demandons de respecter ce choix. Autrement dit, si un enfant démarre le parcours, il le termine ; s'il ne commence pas la catéchèse en septembre, il ne pourra pas intégrer un groupe en milieu d'année pour une quelconque raison.

Une note d'informations vous parviendra prochainement pour les inscriptions et pour vous donner les modalités d'organisation.

Des célébrations seront également organisées pour toute l'école à l'occasion des moments forts du calendrier liturgique (Noël, Carême,...).

Cette année encore, nous aurons besoin de parents ou grands-parents pour former des groupes réduits lors de ces temps. Une commission pastorale sera mise en place en septembre. N'hésitez pas à contacter l'école si vous êtes intéressés.

Exceptionnellement, vous recevez une version papier de cette circulaire.